Le Courgisien

BUDGET 2021

LES TRAVAUX

LES ASSOCIATIONS

LES NOUVELLES

LES MANIFESTATIONS

INFOS PRATIQUES

Journal de Courgis
2ème édition 2021

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Voici un peu plus d'un an que j'ai pris mes fonctions et que j'assume au quotidien mon rôle de Maire. Ce n'est pas toujours facile, car cette mission va bien au-delà de mon domaine de compétences initial que sont les finances, mais j'apprends chaque jour et fais en sorte d'acquérir à votre contact l'expérience nécessaire pour mener à bien mes missions.

J'essaie de rester le plus souvent disponible pour vous. Cependant, je ne suis pas toujours la bonne interlocutrice pour solutionner tous les problèmes.

Comme je considère que la communication et la transparence sont primordiales, je continuerai à venir à votre rencontre. Bien sûr, il m'arrive parfois d'être un peu directe, mais c'est mon rôle de dire les choses lorsque la vie du village s'en trouve affectée.

En réponse à vos inquiétudes concernant la sécurité de nos rues, des démarches ont été initiées avec l'aide du conseil départemental.
D'autres dossiers aboutissent, comme le montre le début des travaux à l'église, la réfection et le désamiantage de la toiture de la mairie, et la rénovation du chemin des éoliennes.

Vous découvrirez tous les détails dans cette édition du Courgisien.

Avant de vous laisser parcourir ce journal, je tiens personnellement à remercier les habitants sollicités afin d'assurer la tenue du bureau de vote pour les élections régionales et départementales, ainsi que toutes les personnes qui apportent une aide précieuse dans notre commune.
Je ne suis pas seule pour gérer notre commune, les conseillers s'investissent également pour vous tous et j'en profite pour les remercier. Merci aussi au personnel communal avec lequel nous avons désormais trouvé un bon équilibre de travail.
Prenez bien soin de vous, profitez de la vie et entourez-vous de gens positifs.

Madame le Maire
Bernadette CHANCEL

BUDGET 2021

Fonctionnement

Dépenses

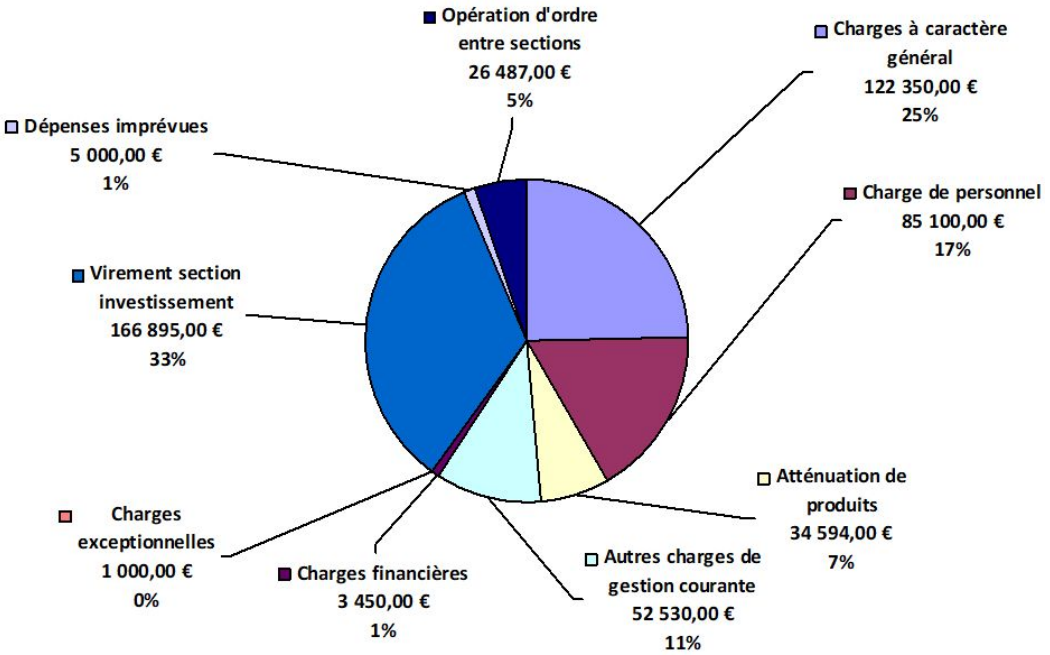

Recettes

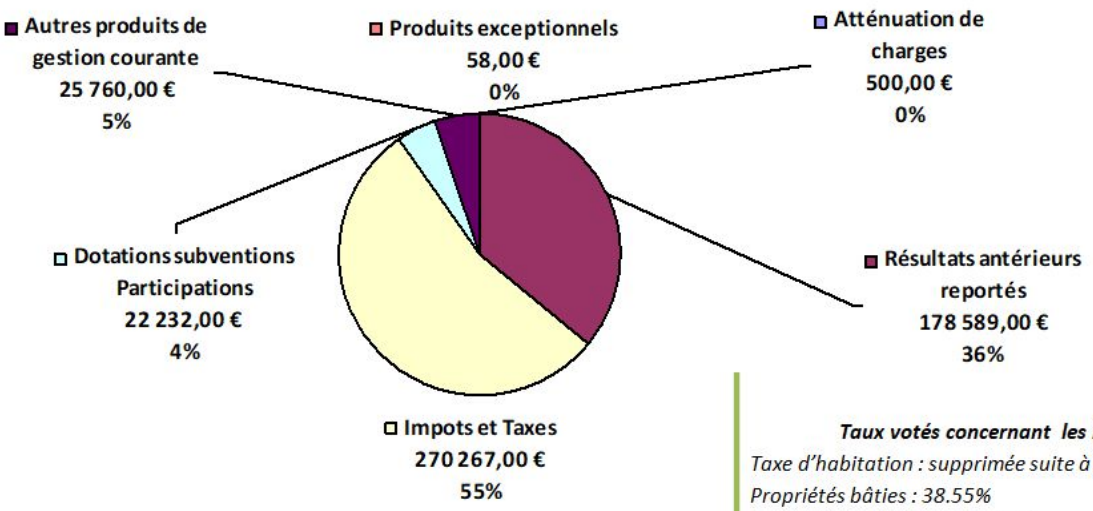

Taux votés concernant les impôts :

Taxe d'habitation : supprimée suite à la réforme

Propriétés bâties : 38.55%

Propriétés non bâties : 28.20%

La section de fonctionnement représente en recette comme en dépensé un total de 497 406 €.

Investissement

Dépenses

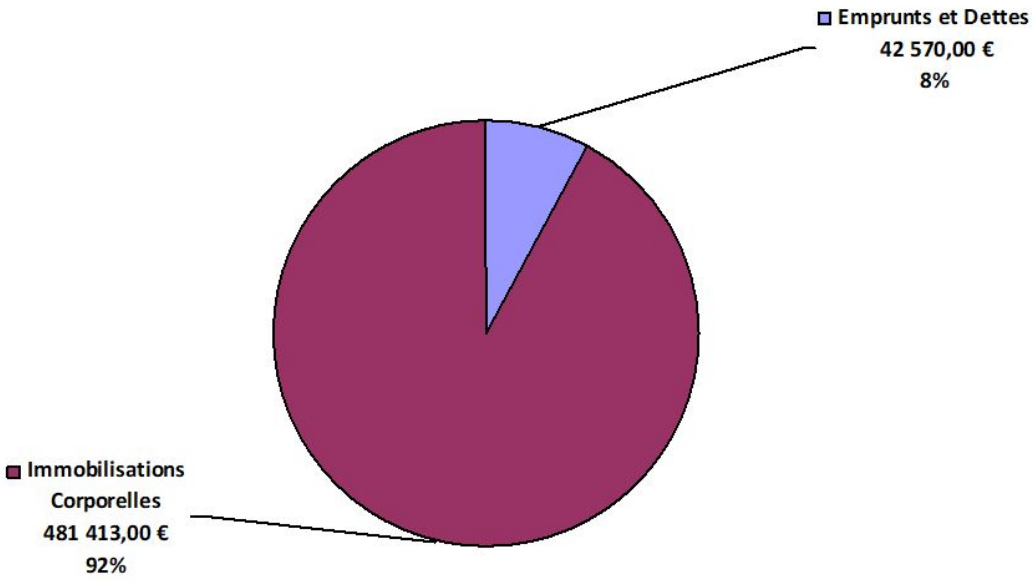

Recettes

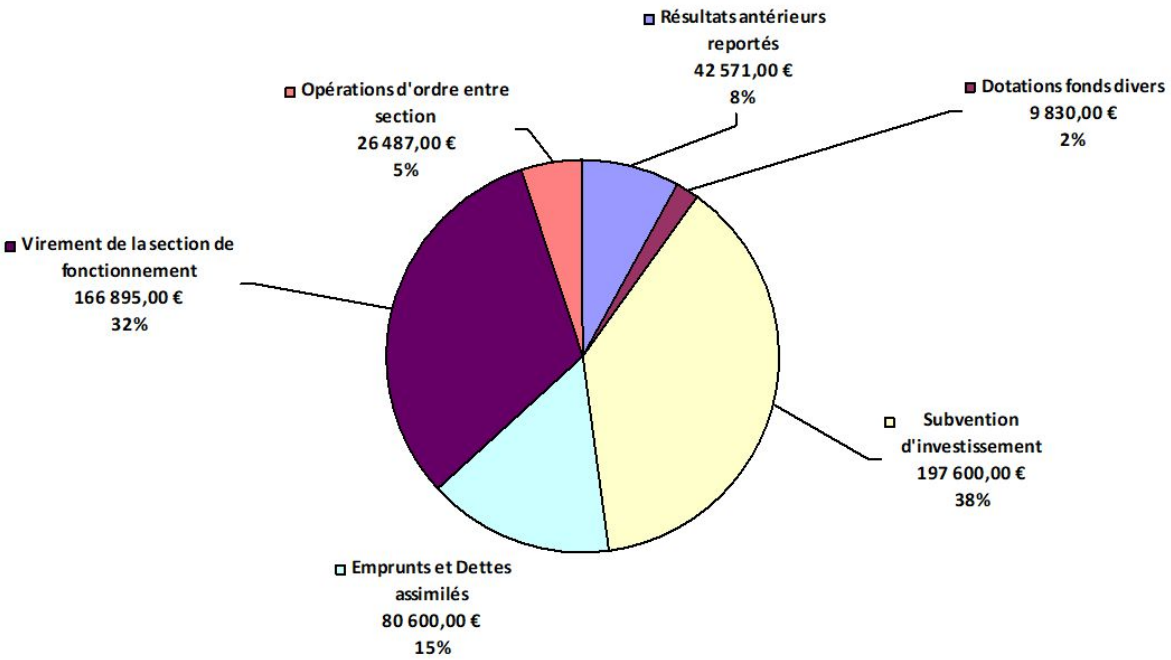

Les dépenses et les recettes d'investissement ont été votées pour un montant de 523 983 €.

LES TRAVAUX

Nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons trouvé de l'aide pour son financement auprès de Monsieur Le Préfet.

Concernant la réfection de la toiture de notre église, le coût total des travaux s'élève à 330 000€ HT.

Les subventions sont réparties comme indiquées dans le graphisme suivant :

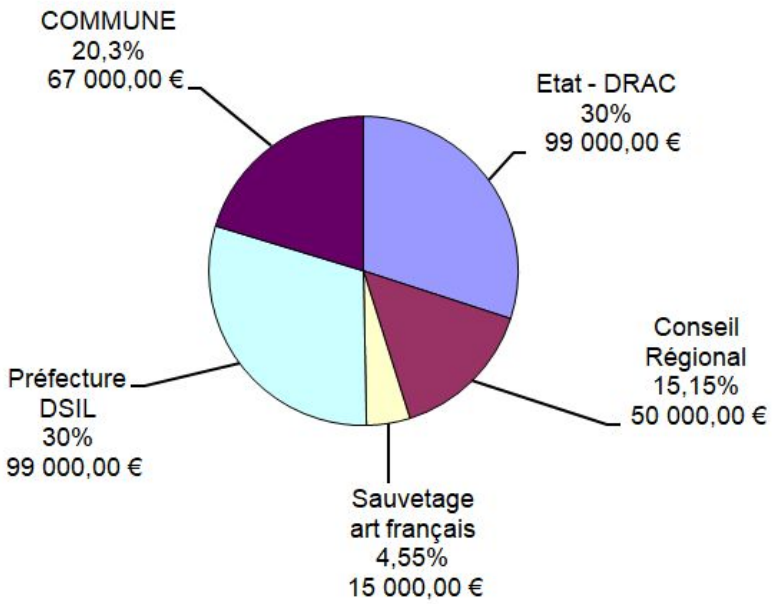

Dans le cadre du plan de relance, ce sont 30% de subventions supplémentaires qui nous ont été accordées, portant le financement à 80% des travaux hors taxe. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, Monsieur l'Archevêque de Sens nous consent un prêt de 10 000 euros pour la TVA.

Fontaine Géry et moulin

L'utilisation de la fontaine Géry et du moulin est redevenue payante afin de pallier aux divers frais (électricité et maintenance).

L'accès, nécessitant une clé privative, est désormais réservé à toute personne s'acquittant de la somme annuelle de 50€ payable en mairie.

Au moulin, des travaux de mise à jour du réseau électrique vont être effectués, dans l'objectif de réduire la facture électrique.

Sécurisation du village

Suite aux doléances faites depuis de nombreuses années, et grâce à une subvention de 59.40% du Conseil Départemental, des travaux visant à améliorer la sécurité routière et le stationnement ont été réalisés.

Disparition des chaussettes

Lors de la construction de la nouvelle station d'épuration, les boues ont été retirées des anciennes lagunes et stockées pour séchage dans des "chaussettes"....
Aujourd'hui, ces dernières ont été traitées et épandues d'où leur disparition.

Des arbres, ayant poussé naturellement sur les poches, ont été remis en terre sur place pour une meilleure croissance.

Rénovation des chemins des éoliennes

Les travaux de rénovation du chemin des éoliennes ont été entrepris. Sur ce sujet, nous avons réussi à faire entendre nos voix puisque le chemin va être refait et financé en totalité par la société exploitante. Nous avons également exigé que les indemnités annuelles oubliées, depuis huit ans, soient désormais versées comme le stipule le contrat.

La fibre

Patientez, la fibre arrive, nous vous tiendrons informés.

LES ASSOCIATIONS

Dans le contexte sanitaire actuel, les associations n'ont pas pu organiser leurs traditionnelles manifestations, elles sont cependant toujours présentes et espèrent reprendre rapidement leurs activités.

- **Le club loisirs et amitié**

Présidente : Danièle Delinotte

Association visant à regrouper les personnes souhaitant partager un moment convivial les Jeudis après-midi. Ils organisent aussi deux moments festifs pour leurs adhérents : la bûche de Noël et la galette.

- **Courgis Animations**

Présidente : Céline Dufour

Association visant à regrouper les habitants lors des manifestations pour petits et grands, comme Carnaval, Pâques, Vide grenier, dîners spectacles, fête de Noël...

- **Association Saint-Vincent de Courgis**

Président : Stéphane Grossot

Association visant à regrouper les Courgisiens pour des fêtes sur le thème du vin comme : La Saint Vincent, la fête du relevage, la Peulée, le Beaujolais nouveau...

- **Société de chasse de Courgis**

Président : Laurent Gudin

Association visant à regrouper les chasseurs.

LES NOUVELLES

Les poubelles jaunes

Le 10 Février, la distribution de bacs de tri se déroulait dans notre commune.

Chaque foyer fut équipé d'une poubelle jaune facilitant le tri domestique et permettant à chacun de faire un geste quotidien pour notre environnement.

Incivilités

Des incivilités et dégradations ont été constatées dans notre paisible village.

En effet, courant avril, la Poubelle au « point I » a été utilisée régulièrement et volontairement pour vider les ordures ménagères d'un citoyen.

Suite au dépôt de plainte de la mairie, une enquête de gendarmerie a été menée. La personne responsable a été identifiée et des poursuites sont engagées...

De plus, courant mai et juin, le site du lavoir a été dégradé.

Les barrières en osier faites par les enfants de la commune ont été arrachées. De la casse a eu lieu dans le lavoir et d'horribles tags ont abîmé la façade.

La gendarmerie a été informée des faits, et des contrôles plus réguliers seront menés sur notre commune.

Pour information :

- Pour la dégradation visant un bien public, la peine encourue est de maximum 5 ans d'emprisonnement et 75000 € d'amende.
- Pour un dépôt illégal de déchets, la peine encourue est une amende allant de 68 € à 1500 €.

Pour toute nouvelle infraction, un dépôt de plainte sera déposé en gendarmerie et la peine encourue appliquée.

Départ d'un conseiller municipal

Suite à son déménagement, Eric Bailly nous a adressé sa lettre de démission.

Le conseil municipal est donc constitué de 10 membres.

Panneau Pocket

PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

L'application **Panneau Pocket** remporte un franc succès auprès de nos concitoyens. Nous continuerons donc à vous informer par ce biais. A savoir, il y a déjà 166 abonnés qui regardent régulièrement les nouvelles de Courgis par cette application mobile.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore, vous pouvez la retrouver sur App Store et Play Store.

Fleurissement du village

Cette année, des surfinias, gauras, solanum viennent embellir nos rues, ainsi que des sauges vivaces qui refleuriront l'année prochaine.

Des arbres seront plantés aux abords du terrain de foot ainsi qu'au lavoir.

M. et Mme Leroy offrent un arbre à la commune, nous les en remercions.

LES MANIFESTATIONS

Commémoration du 8 Mai

C'est en comité restreint, dû aux réglementations sanitaires, que nous avons honoré nos anciens combattants.
La traditionnelle gerbe de fleurs a été déposée par Michel Delinotte au pied du monument, la minute de silence a été observée, suivie du discours de Mme le Maire.

Nous avons associé par la pensée Raymond Begom, disparu peu de temps auparavant.

Fête de la musique

La fête de la musique a eu lieu le lundi 21 juin 2021.

Malgré les contraintes sanitaires demandées par la préfecture, et suite au mauvais temps, c'est avec 1h de retard que nous avons eu le plaisir d'entendre notre groupe local « The Blind Test » interpréter leur répertoire dans la cour de la mairie.

En milieu de concert, nous avons pu découvrir ou re-découvrir les talents de leurs invités venus interpréter quelques morceaux.

Cette soirée très agréable en ce premier jour d'été a fait danser les Courgisiens jusque tard dans la nuit.

Le 14 juillet

Nous nous sommes réunis dans la cour de la mairie, le 14 Juillet à 20h.

Dès 21h, pour notre traditionnelle retraite aux flambeaux, nous avons défilé dans le village, et terminé autour d'un pot de l'amitié musical et festif au son de la Carmagnole...

Visite des Nicolas célèbres de Courgis

Le Vendredi 10 septembre dernier à 20h30, Béatrice Kerfa, de l'association des Guides de l'Yonne nous a promené dans Courgis pour nous parler des différentes personnes ayant eu le prénom de Nicolas dans le village depuis plusieurs siècles .

Nicolas RESTIF de la BRETONNE : écrivain qui a beaucoup parlé de COURGIS dans ses écrits.

Nicolas DROIN : Maire de COURGIS pendant 50 ans.

Nicolas GUYON : receveur et notaire royal.

Nicolas GUERON : greffier, receveur et notaire royal.

Nicolas ROUSSEAU : notaire royal.

Elections départementales et régionales

Nous remercions les électeurs volontaires venus les 20 et 27 Juin 2021 pour tenir le bureau de vote malgré les contraintes sanitaires.

INFOS PRATIQUES

Etat civil

- **Naissance**

5/05/2021 Mësson RENNER CAPELLO parents : Florian RENNER et Sandy CAPELLO

- **Décès**

29/04/2021 BEGOM Raymond, Henri
18/06/2021 CATHELIN Michel
23/07/2021 BOUC Marguerite

- **Mariage / Baptême civil**

le 14 août 2021 : baptême de Nyna Curie

et mariage de Teddy COURTOIS et Ophélie Curie

Location de la Salle des Fêtes

- **Tarifs :**

Habitants de Courgis	100€
Personnes extérieures	130€
Caution ménage et tri des déchets	250€
Caution nuisances sonore et fumée	250€
Vaisselle	30€

Les tables achetées lors de la grande st Vincent Tournante sont toujours à disposition des habitants de la commune. Il est bien entendu demander à ce qu'elles soient rendues propres et en bon état après chaque emprunt.

Pour les emprunts et la location de la salle, contacter Marie-Sylvie Grossot : 06 12 26 00 35

Maison de santé du Chablisien

MEDECINS
Docteur François **MAUFOY**
Docteur Sylvain **RENAUDIN**
Docteur Jean-Marc **SUZEAU**
03 86 72 94 17
03 86 42 10 20

INFIRMIERES
Me Isabelle **BOUDVILAIN**
Me Fatiha **BOURGEOIS**
Me Anne **FEVRE**
Me Muriel **LANGLOIS**
07 71 73 42 31

INFIRMIERE ASALEE
Me Hélène **RODRIGUES**
07 49 04 68 38

KINESITHERAPEUTE
M. Luc **GUERIN**
03 86 42 10 20

PSYCHOLOGUE
Me Marion **SOUFFLARD**
06 63 59 22 86

DIETETICIENNE
Me Siriane **GILLET**
07 84 71 30 30

SAGE-FEMME
Me Isabelle **POITRAT**
06 86 45 36 26

SOPHROLOGUE
Me Adeline **DELAGNEAU**
06 04 03 34 95

ATOME
Me Corinne **FRONT**
M. Sébastien **CARIOU**
03 86 42 80 02

HORS MAISON DE SANTE

DENTISTE
Docteur Jean-Baptiste **REBOUILLAT**
2 Rue de la Paix
89800 CHABLIS
03 86 42 10 95

PHARMACIE
Pharmacie **FLEURS DE VIGNES**
Place du Général de Gaulle
89800 CHABLIS
03 86 42 10 22

PODOLOGUE
M. Flavien **ERNOT**
3 Avenue d'Oberwesel 89800 CHABLIS
03 86 18 95 70

OSTEOPATHES
Me Délphine **COLLET**
M. Romain **CAMUSET**
3 Avenue d'Oberwesel 89800 CHABLIS
03 86 46 90 51

E.H.P.A.D LA BRETAUCHE
12 Rue du Foulon 89800 CHABLIS
03 86 42 82 15

ADEQUAT
4 rue Auxerroise 89800 CHABLIS
03 86 45 79 10

GIPS89
Rue du Prieuré 89700 Tonnerre
03 86 55 35 64

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS SANITAIRES ET SOCIAUX DU CHABLISIEN

Calendrier des animations du village

(Sous réserve de modifications)

Peulée : Samedi 23/10/21 à 12h00 place de l'église par l'association de Saint Vincent

Halloween : Dimanche 24/10/21 à 17h30 par Courgis animations

Beaujolais nouveau : 18/11/21 par l'association de Saint Vincent

NOËL : Samedi 18/12/21 de 14h00 à 16h00 « les Petits lutins pâtissent »

La boum des ados : Samedi 18/12/21 de 19h00 à 22h00 par Courgis animations

Les voeux du Maire : Début Janvier

Pâques: Lundi 18/04/22 à 10h00 « à la poursuite du Lapin » par Courgis animations

Vide Grenier : Dimanche 01/05/22 de 7h00 à 19h00 par Courgis animations

Si vous aussi, vous souhaitez faire publier un article lors de nos prochaines éditions, n'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse mail :

journal.courgis@gmail.com

Horaires

- **Mairie**

Lundi	Fermé
Mardi	7h30 - 11h30
Mercredi	Fermé
Jeudi	7h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30
Vendredi	Fermeture au public
Samedi / Dimanche	Fermé

03 86 41 45 49

mairie-courgis@wanadoo.fr

- **Déchèterie**
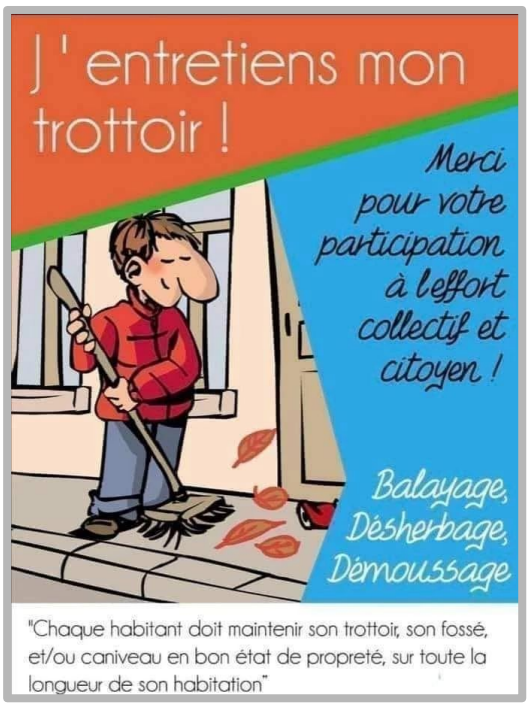
	Chablis	**Maligny**
Lundi-Mardi	13h30 - 17h00	08h30 - 12h00
Mercredi-Jeudi	08h30 - 12h00	13h30 - 17h00
Vendredi-Samedi	08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00	
Dimanche et jours fériés	Fermé